Investment Managers

Ce document est réservé exclusivement à des clients professionnels au sens de la directive 2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID II). La diffusion de ce document doit être limitée en conséquence.

4 réflexes pour une épargne de long terme

1 Adapter ses placements à son horizon de temps

Des projets à long terme

10 ans études des enfants

30 ans départ à la retraite

Actif envisagé :
Par exemple les actions
(horizon d'investissement > 8 ans)

2 Maintenir le cap

2002 Explosion de la bulle internet

2008 Crise des subprimes

Actions Monde :
-19,89 % et -40,71 %

Les marchés fluctuent mais de 1999 à fin décembre 2024, les actions mondiales affichent une performance annuelle de 6,99 %.

Source : Bloomberg, AXA IM

3 Investir régulièrement

Pas sûr d'investir au bon moment ?
(c'est-à-dire au plus bas des marchés)
Investir régulièrement permet de lisser la performance des placements.

4 Diversifier ses placements

Actions, obligations, immobilier, …

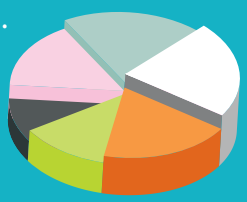

AXA Investment Managers peut vous aider à dynamiser l'épargne de vos clients en l'investissant sur les marchés financiers.

Retrouvez-nous sur axa-im.be

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles. Elles peuvent être subjectives et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. Editeur responsable : AXA IM Benelux S.A., société de droit belge ayant son siège social Place du Trône, 1, B-1000 Bruxelles, immatriculée au registre de commerce de Bruxelles sous le numéro 604.173.
Design & Production : © AXA Investment Managers Paris | 2025 | 18-BE-011522 | Photo Credit : GettyImages